



Bekono Ebah Pauline epse Ndoumou, députée RDPC du Dja-et-Lobo (région du Sud Cameroun), est soupçonnée d'être la commanditaire de l'incendie de la résidence du sous-préfet de Bengbis, il y a une semaine. La parlementaire est accusée par plusieurs sources, aux côtés de Paul Éric Ebolo, d'être le bras armé de cet armé de l'acte terroriste qui a consumé la résidence du sous-préfet de Begbis

« La semaine dernière, je révélais en exclusivité la vidéo de l'incendie de la résidence du sous – préfet à Bengbis dans le cadre du renouvellement des organes de base du RDPC.

La députée est en colère contre l'équipe soutenue par ZANG MARTIAL (président de la CTR (Commission technique de réhabilitation des entreprises publiques, Ndlr) car au moment de procéder au vote, ils se rendent compte qu'il n'y a pas des enveloppes. La députée est donc mandatée pour aller chercher les enveloppes en grande quantité. À son retour, elle trouve que l'élection est finie et les PV (procès verbaux, Ndlr) ont déjà été signés. Et le candidat soutenu par ZANG MARTIAL, proclamé vainqueur de l'élection.

La suite nous la connaissons tous à savoir, le domicile du sous-prefet incendié, les 4 pneus de Richard Evina (DG CAA) dégonflés.

Un doigt accusateur est pointé sur la députée Pauline Ndoumou (qui est sur la vidéo) et Paul

Éric EBOLLO tous deux représentant des deux autres listes.

Rappelons que le mois passé c'est le domicile de ZANG Martial, Président de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises publiques et soutien de la liste déclarée vainqueur, qui avait également été incendié.

Paul Éric EBOLLO a été arrêté après l'incendie et placé en garde à vue« , écrit sur son mur Facebook, le journaliste et lanceur d'alertes camerounais en exil en France, Boris Bertolt.

Le Jour
